

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie tenue le 9 décembre 2008 à 19 h 30, au Complexe Félix-Leclerc situé à La Tuque, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Madame Brunelle Lafrenière
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Martin Lafrenière
Monsieur Denis Émond	Monsieur Mario Lebel
Monsieur Luc Gaudreault	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Diane Samson
Monsieur Yvon Geoffroy	Madame Nicole Thiffeault-Marchand
Monsieur Alain Gervais	Monsieur Marco Trottier
Madame Johanne Harvey	

Ainsi que madame Patricia Pépin et monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc. Monsieur Renaud Lévesque, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Richard Boyer	Directeur des Services des ressources humaines
Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des communications
Monsieur Christian Lafrance	Directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Monsieur Serge Trudel	Directeur des Services des ressources financières
Monsieur Normand Piché	Directeur adjoint aux Services éducatifs (jeunes)

Dans l'assistance, la présence d'une dizaine de personnes est constatée.

Madame la présidente Danielle Bolduc souligne le plaisir des membres du conseil des commissaires d'être présents à La Tuque et remercie le public de s'être déplacé pour assister à cette séance.

Président(e)

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et à l'approbation d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 87 1208 : Madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1208-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants:

- 5.2 Félicitations aux députés élus.
- 5.3 Félicitations aux Vikings de La Tuque.

QUE soient retirés de l'ordre du jour, les sujets suivants :

- 6.1 Félicitations.
- 11.2 Politique relative aux antécédents judiciaires.

Adopté unanimement

Approbation d'un
procès verbal

RÉSOLUTION 88 1208 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance tenue le 11 novembre 2008 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Yvon Geoffroy PROPOSE que le secrétaire soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, décrit au document 1208-02, soit approuvé tel que rédigé.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En étant après cela aux sujets présentés par la Direction générale, monsieur Claude Leclerc remercie dans un premier temps les directions de l'École forestière de la Tuque et de l'école secondaire Champagnat pour leur accueil des commissaires et des cadres ainsi que pour la visite organisée de leur établissement respectif.

Dans un deuxième temps, le directeur général soumet une recommandation concernant un bail emphytéotique avec Ville de Shawinigan. Une résolution est adoptée en ce sens.

Bail
emphytéotique
avec Ville de
Shawinigan

RÉSOLUTION 89 1208 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie et la Ville de Shawinigan ont convenu d'un partenariat pour l'aménagement de terrains sportifs sur surface synthétique à l'école secondaire des Chutes;

CONSIDÉRANT que ces terrains sont aménagés sur la propriété de la commission scolaire et, que de ce fait, il y a lieu de conclure une entente quant à une cession en emphytéose des terrains concernés;

Président(e)

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'un bail emphytéotique avec la Ville de Shawinigan concernant les terrains de l'école secondaire des Chutes utilisés pour l'aménagement des terrains sportifs sur surface synthétique;

QUE, par suite, la présidente, madame Danielle Bolduc, et le directeur général, monsieur Claude Leclerc, soient autorisés à signer ce bail emphytéotique pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie et que ceux-ci soient également autorisés, si nécessaire, à y apporter des modifications qui ne changent pas la nature ni l'objet du contrat de bail.

Adopté unanimement

Présentation est après faite d'une demande à Ville de La Tuque.

Demande à Ville
de La Tuque –
Route des Hamelin

RÉSOLUTION 90 1208 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie utilise la route des Hamelin à La Tuque pour accéder au Pavillon de l'enseignement de l'École forestière de La Tuque;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit procéder à l'entretien d'une partie de cette route sur une distance de 1.6 km;

CONSIDÉRANT que cette route est également utilisée par les villégiateurs;

CONSIDÉRANT qu'il est inusuel qu'une commission scolaire doive assumer la responsabilité de l'entretien d'une route;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Marco Trottier PROPOSE que demande soit faite à Ville de La Tuque d'assumer l'entretien de la route des Hamelin et de prolonger, par des travaux d'asphaltage, cette route pour la partie permettant l'accessibilité au Pavillon de l'enseignement de l'École forestière de La Tuque.

Adopté unanimement

Le directeur général recommande après cela que soit autorisée la location d'un immeuble et la signature du bail afférent avec Ville de Shawinigan.

Location de l'école
Saint-Jean-Bosco

RÉSOLUTION 91 1208 : CONSIDÉRANT, dans le cadre d'un partenariat, que la Commission scolaire de l'Énergie convient de louer à long terme l'école Saint-Jean-Bosco de Shawinigan, secteur Grand-Mère, à Ville de Shawinigan;

Madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que soit autorisée la location de cet immeuble à Ville de Shawinigan;

Président(e)

Secrétaire

QUE, par suite, la présidente, madame Danielle Bolduc et le directeur général, monsieur Claude Leclerc soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie le bail afférent à cette location de l'école Saint-Jean-Bosco.

Adopté unanimement

Monsieur Claude Leclerc fournit ensuite des renseignements quant à des demandes d'appui auprès du Musée virtuel du Canada et du ministère du Patrimoine du Canada. Les commissaires acceptent alors de donner suite à ces demandes et des résolutions sont adoptées à cet effet.

Demande d'appui
– Exposition
virtuelle sur le
thème de
l'hydroélectricité

RÉSOLUTION 92 1208 :

CONSIDÉRANT que la Cité de l'Énergie de Shawinigan souhaite présenter un projet d'exposition virtuelle sur le thème de l'hydroélectricité au Musée virtuel du Canada régi par le ministère du Patrimoine du Canada;

CONSIDÉRANT que ce projet mettrait en valeur l'histoire de l'hydroélectricité;

CONSIDÉRANT que des intervenants de la Commission scolaire de l'Énergie seraient sollicités dans le processus de validation du contenu éducatif de l'exposition virtuelle;

CONSIDÉRANT que la réalisation de ce projet pourrait permettre à nos enseignants et à nos élèves d'exploiter des situations d'apprentissage interactives;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Émond PROPOSE d'appuyer la demande de la Cité de l'Énergie auprès du Musée virtuel du Canada et du ministère du Patrimoine du Canada afin de réaliser une exposition sur l'hydroélectricité.

Adopté unanimement

Demande d'appui
– Exposition
virtuelle sur
l'histoire des
Forges du Saint-
Maurice

RÉSOLUTION 93 1208 :

CONSIDÉRANT que l'organisme « Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale » souhaite présenter une demande dans le cadre du programme du Musée virtuel du Canada afin de développer une exposition sur l'histoire des Forges du Saint-Maurice ;

CONSIDÉRANT que ce projet mettrait en valeur l'histoire des Forges du Saint-Maurice;

CONSIDÉRANT que des intervenants de la Commission scolaire de l'Énergie seraient sollicités dans le processus de validation du contenu éducatif de l'exposition virtuelle;

Président(e)

Secrétaire

CONSIDÉRANT que la réalisation de ce projet pourrait permettre à nos enseignants et à nos élèves d'exploiter des situations d'apprentissage interactives;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE d'appuyer la demande de l'organisme « Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale » auprès du Musée virtuel du Canada et du ministère du Patrimoine du Canada afin de réaliser une exposition sur l'histoire des Forges du Saint-Maurice.

Adopté unanimement

En étant aux sujets présentés par la présidence, madame Danielle Bolduc remercie Ville de La Tuque pour sa collaboration ayant permis la tenue de cette séance au Complexe Félix-Leclerc de La Tuque ainsi que pour les bons vœux exprimés, par le maire et les conseillers municipaux, aux commissaires à l'occasion du Temps des Fêtes.

Des résolutions de félicitations sont ensuite adoptées à l'égard des députés élus oeuvrant sur le territoire de la commission scolaire.

Félicitations

RÉSOLUTION 94 1208 :

CONSIDÉRANT que des élections provinciales ont eu lieu le 8 décembre dernier;

CONSIDÉRANT que madame Julie Boulet a été réélue à titre de députée de la circonscription de Lavolette;

EN CONSÉQUENCE, madame Danielle Bolduc PROPOSE que des félicitations soient adressées à madame Julie Boulet.

Adopté unanimement

Félicitations

RÉSOLUTION 95 1208 :

CONSIDÉRANT que des élections provinciales ont eu lieu le 8 décembre dernier;

CONSIDÉRANT que monsieur Michel Matte a été élu à titre de député de la circonscription de Portneuf;

EN CONSÉQUENCE, madame Danielle Bolduc PROPOSE que des félicitations soient adressées à monsieur Michel Matte.

Adopté unanimement

Félicitations

RÉSOLUTION 96 1208 :

CONSIDÉRANT que des élections provinciales ont eu lieu le 8 décembre dernier;

CONSIDÉRANT que monsieur Claude Pinard a été élu à titre de député de la circonscription de Saint-Maurice;

Président(e)

EN CONSÉQUENCE, madame Danielle Bolduc PROPOSE que des félicitations soient adressées à monsieur Claude Pinard.

Adopté unanimement

Félicitations

RÉSOLUTION 97 1208 :

CONSIDÉRANT que des élections provinciales ont eu lieu le 8 décembre dernier;

CONSIDÉRANT que monsieur Jean-Paul Diamond a été élu à titre de député de la circonscription de Maskinongé;

EN CONSÉQUENCE, madame Danielle Bolduc PROPOSE que des félicitations soient adressées à monsieur Jean-Paul Diamond.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, une résolution de félicitations est adoptée concernant l'équipe de football des Vikings de La Tuque.

Félicitations

RÉSOLUTION 98 1208 :

CONSIDÉRANT que les Vikings de l'école secondaire Champagnat à La Tuque ont remporté la finale provinciale de football scolaire juvénile AA dans le cadre des Événements Bol d'Or;

Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des félicitations soient adressées à l'entraîneur-chef, monsieur Marco Trottier, à ses adjoints, aux joueurs ainsi qu'à tous les intervenants impliqués dans le succès de l'équipe de football des Vikings de l'école secondaire Champagnat.

Adopté unanimement

En référence aux sujets présentés par les commissaires, des résolutions de condoléances sont successivement adoptées.

Condoléances

RÉSOLUTION 99 1208 :

CONSIDÉRANT que monsieur Jean Veillette ancien commissaire à la Commission scolaire de Shawinigan et de la Commission scolaire régionale de la Mauricie, est récemment décédé;

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que des condoléances soient adressées à la famille de monsieur Veillette.

Adopté unanimement

Condoléances

RÉSOLUTION 100 1208 :

CONSIDÉRANT que monsieur Robert Ringuette, ancien employé de la commission scolaire, est récemment décédé ;

Président(e)

Madame la commissaire Nicole Thiffault-Marchand PROPOSE que des condoléances soient adressées à la famille de monsieur Ringuette.

Adopté unanimement

Condoléances

RÉSOLUTION 101 1208 :

CONSIDÉRANT que madame Nicole Vincent-Nobert, ancienne enseignante de la commission scolaire, est récemment décédée;

Madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que des condoléances soient adressées à la famille de madame Vincent-Nobert.

Adopté unanimement

Condoléances

RÉSOLUTION 102 1208 :

CONSIDÉRANT que monsieur Gilles Vadeboncoeur, frère de monsieur le commissaire représentant du comité de parents Robert Vadeboncoeur, est récemment décédé;

Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des condoléances soient adressées à monsieur Vadeboncoeur et à sa famille.

Adopté unanimement

Condoléances

RÉSOLUTION 103 1208 :

CONSIDÉRANT que madame Anne Vadeboncoeur, enseignante de la commission scolaire, est récemment décédée;

Madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que des condoléances soient adressées à la famille de madame Vadeboncoeur.

Adopté unanimement

Considération est après faite des sujets présentés par les Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle. Monsieur Denis Lampron porte alors à l'attention des commissaires des ententes avec Emploi-Québec. À la suite des informations reçues, les membres du conseil des commissaires autorisent la conclusion de ces ententes et des résolutions sont adoptées en ce sens.

Entente avec
Emploi-Québec

RÉSOLUTION 104 1208 :

CONSIDÉRANT les besoins d'enrichissement en langue seconde pour les employés du secteur Centre de la Mauricie;

CONSIDÉRANT les liens de partenariat entre Emploi-Québec et la Commission scolaire de l'Énergie dans le cadre du programme « Anglais langue seconde », qui sera offert à compter du 5 janvier 2009, pour un total de 360 heures de formation;

Président(e)

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'une entente de services (238294-0) avec le Centre local d'emploi de Shawinigan concernant le diplôme d'études professionnelles en anglais langue seconde;

QUE, par suite, la présidente, madame Danielle Bolduc et le directeur général, monsieur Claude Leclerc, soient autorisés à signer cette entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Entente avec
Emploi-Québec

RÉSOLUTION 105 1208 :

CONSIDÉRANT des besoins en soutien aux personnes en perte d'autonomie pour le secteur de Shawinigan;

CONSIDÉRANT les liens de partenariat entre Emploi-Québec et la Commission scolaire de l'Énergie dans le cadre du programme « Soutien aux personnes en perte d'autonomie » qui sera offert à compter du 12 janvier 2009, pour un total de 606 heures de formation;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'une entente de services (234903-0) avec le Centre local d'emploi de Shawinigan concernant la formation en « Soutien aux personnes en perte d'autonomie »;

QUE, par suite, la présidente, madame Danielle Bolduc et le directeur général, monsieur Claude Leclerc, soient autorisés à signer cette entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Relativement aux sujets présentés par le Secrétariat général et Communications, un document d'information est présenté concernant la composition des conseils d'établissement des écoles et des centres en 2008-2009.

Par la suite, le directeur des Services des ressources financières, monsieur Serge Trudel, présente une recommandation pour le choix de limite par lésion pour la C.S.S.T. Cette recommandation est acceptée et une résolution est adoptée en ce sens.

Choix de limite
par lésion pour la
C.S.S.T.

RÉSOLUTION 106 1208 :

CONSIDÉRANT que le *Règlement sur l'ajustement rétrospectif de la cotisation* prévoit que l'employeur assujéti au mode rétrospectif pour une année de tarification peut demander à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (C.S.S.T.) que son assujettissement soit basé sur les salaires assurables versés pendant l'année de tarification;

Président(e)

Secrétaire

CONSIDÉRANT que, selon ce règlement, l'employeur qui fait une telle demande doit aussi faire parvenir à la C.S.S.T. une attestation indiquant jusqu'à concurrence de quelle limite il choisit de supporter le coût de chaque accident du travail ou maladie professionnelle survenus dans son entreprise;

CONSIDÉRANT la recommandation des Services des ressources financières;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Robert Vadeboncoeur PROPOSE que la limite pour supporter le coût de chaque accident du travail ou maladie professionnelle survenus à la commission scolaire soit jusqu'à concurrence de cinq (5) fois le salaire;

QUE le directeur des Services des ressources financières, monsieur Serge Trudel, soit autorisé à remplir et signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie les formulaires afférents de la C.S.S.T. (Demande de désajustement et Attestation du choix de limite par lésion).

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, les commissaires considèrent les sujets présentés par les Services des ressources humaines. Monsieur Richard Boyer fournit alors les renseignements requis sur chacun des dossiers et des résolutions sont successivement adoptées.

Engagement

RÉSOLUTION 107 1208 :

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit combler un poste de personnel professionnel;

CONSIDÉRANT les dispositions liant applicables aux fins de comblement d'un poste vacant;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à la tenue d'un comité de sélection et que celui-ci a soumis sa recommandation quant à l'engagement d'une personne à ce poste;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soit autorisé l'engagement de madame Luce Marion, bibliothécaire, poste régulier à temps complet de 35 heures/semaine, au secteur Bas Saint-Maurice, et ce, à compter du 5 janvier 2009.

Adopté unanimement

Démissions pour fins de retraite

RÉSOLUTION 108 1208 :

démission pour fins de retraite;

CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont remis leur

Président(e)

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes :

- ✓ Catherine Renière-Guimond, secrétaire d'école, aux écoles Notre-Dame-des-Neiges à Charette et Notre-Dame-de-la-Joie à Saint-Barnabé, laquelle est effective au 6 janvier 2009;
- ✓ Danielle Bastien, secrétaire, aux Services des ressources humaines au centre administratif à Shawinigan, laquelle est effective au 16 mai 2009.

Adopté unanimement

Retrait de la
disponibilité

RÉSOLUTION 109 1208 : CONSIDÉRANT, en conformité avec l'article 5-3.18 des dispositions liant, que des personnels enseignants sont en excédent d'effectifs;

CONSIDÉRANT, en conformité avec l'article 5-3.20 des dispositions liant, que la commission scolaire a des postes d'enseignement à combler;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Mario Lebel PROPOSE de retirer de la disponibilité les personnes suivantes :

- ✓ Maryse Trépanier, enseignante au primaire, à l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, à compter du 1^{er} décembre 2008;
- ✓ François Lebel, enseignant en foresterie, à l'École forestière de La Tuque, à compter du 25 août 2008;
- ✓ Yvon Marchand, enseignant en foresterie, à l'École forestière de La Tuque, à compter du 25 août 2008;
- ✓ Raymond Goulet, enseignant en foresterie, à l'École forestière de La Tuque, à compter du 25 août 2008.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date du 9 décembre 2008. S'ensuivent des échanges au cours desquels le directeur général fournit des précisions quant à certaines lettres.

En étant après cela aux sujets divers, madame la présidente Danielle Bolduc souligne que la tenue de cette séance à La Tuque fait suite à une demande de monsieur Mario Lebel. Elle l'invite donc à prendre la parole.

Président(e)

Sur ce, monsieur Lebel précise que bien qu'il en ait fait la demande, la tenue de cette séance à La Tuque fut décidée par le conseil des commissaires et il tient ainsi à remercier chacun des membres.

À 20 h 35, l'ordre du jour étant complété, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 110 1208 : Monsieur le commissaire représentant du comité de parents Robert Vadeboncoeur PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

SECRÉTAIRE

Président(e)

Secrétaire